

ROLE DE L'ERGOTHERAPEUTE

Troubles du développement et/ou des apprentissages

Julie LAPREVOTTE

Ergothérapeute en exercice libéral

D.U. en Neuropsychologie

D.U. Perception, Action et Troubles des apprentissages

Certificat Post Grade en Intégration Sensorielle



Journée de formation PLURADYS « Transdisciplinarité »

Dijon, 01 avril 2011



FORMATION en ERGOTHERAPIE

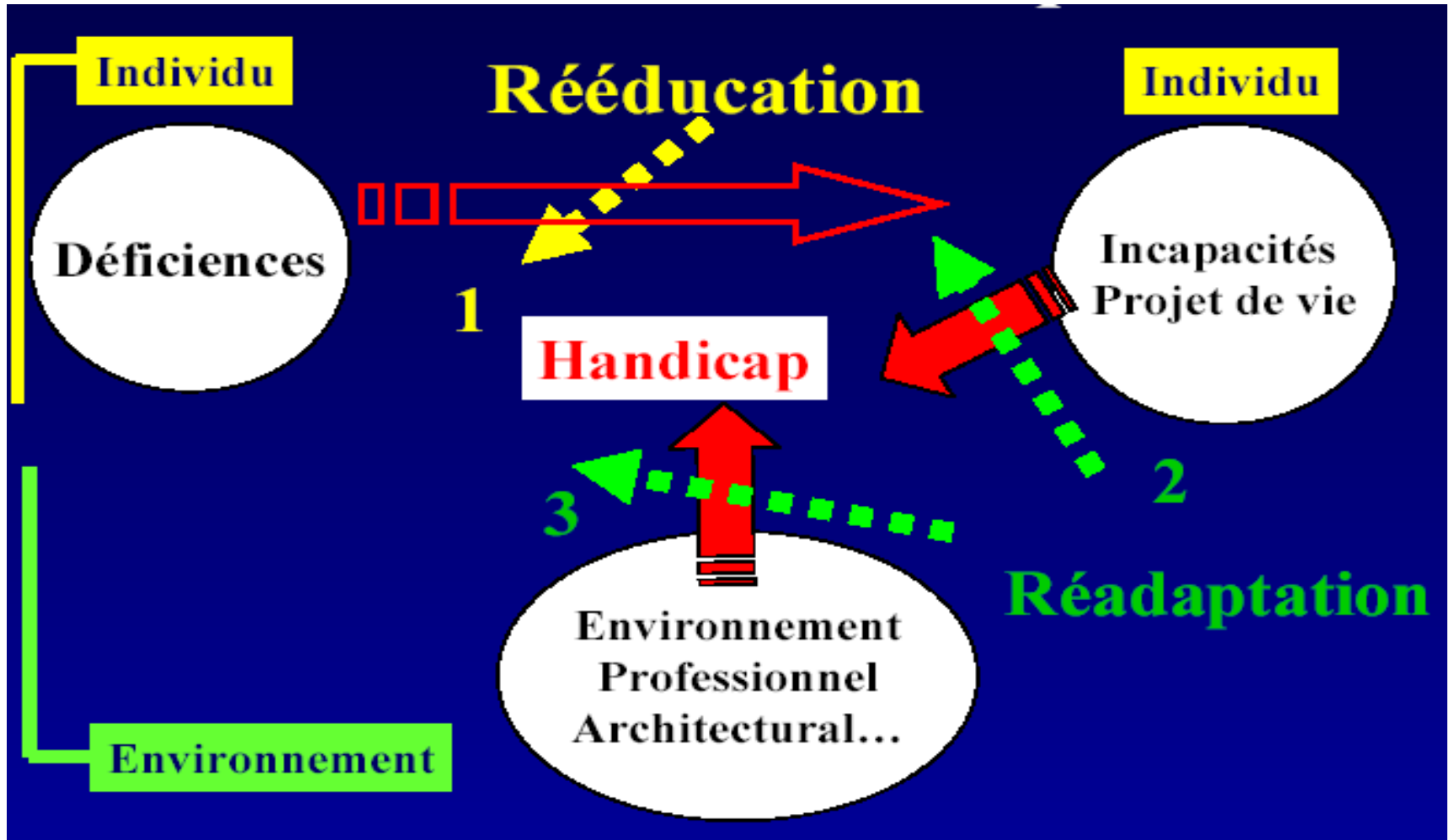
FORMATION

- 1^{ère} année de médecine (PCEM1) puis concours d'entrée en Institut de formation en Ergothérapie (9 IFE)
- 3 ans d'études (50% théorie, 50% stage),
- Diplôme d'Etat en Ergothérapie (modules, mémoire à soutenir, MSP) – **Nouvel arrêté du 05 Juillet 2010**
- 450 étudiants en 2010 ; 6500 professionnels dont 250 libéraux
- Evolution sur un cursus universitaire (LMD), harmonisation européenne depuis 09/2010



DEFINITION ET CHAMPS DE COMPETENCE

REEDUQUER et COMPENSER



DEFINITION / CHAMPS DE COMPETENCE

- **Evalue les déficiences, les capacités et les performances** motrices, sensibles, sensorielles, cognitives, mentales, psychiques de la personne afin de maintenir, restaurer ou permettre les activités humaines.
 - ▣ Actes communs aux différentes professions
 - ▣ Utilisation de bilans étalonnés et qualitatifs
 - ▣ Parfois outils communs ... mais analyse différente selon son cursus et formations complémentaires
 - ▣ Spécificité de chaque profession

EVALUATIONS

- Entretien avec la famille
- Utilisation de bilan étalonnés pour comparaison à la norme
- Evaluations qualitatives primordiales pour une analyse différentielle d'un symptôme
- Contact avec l'enseignant
- Rédaction d'un compte rendu
- Bilan : temps variable selon les ergothérapeutes (rien n'est codifié) ex : 1h30 ou 3h

DEFINITION / CHAMPS DE COMPETENCE

- Analyse les besoins, **ses habitudes de vie, les facteurs environnementaux**, les situations de handicaps et pose **un diagnostic ergothérapique**.

DEFINITION / CHAMPS DE COMPETENCE

- Met en œuvre des soins et des interventions d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion, de réhabilitation psychosociale et de psychothérapie visant **l'autonomie du patient.**

DEFINITION / CHAMPS DE COMPETENCE

- Conçoit et réalise installations / appareillages pour la mise en œuvre de ces traitements.

DEFINITION / CHAMPS DE COMPETENCE

- Préconise les aides techniques, les aides humaines, les aides animalières et les modifications de l'environnement matériel, afin de favoriser l'intégration de la personne dans son milieu de vie.



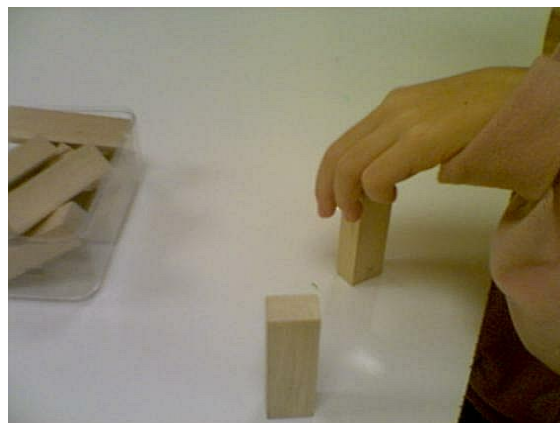
TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

NEM

MOTRICITE

GLOBALE

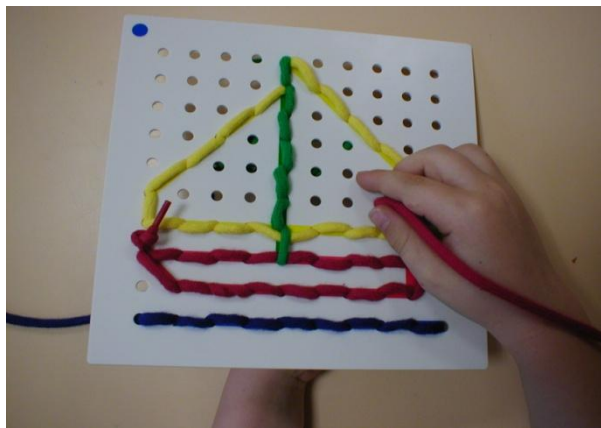


PREHENSIONS

MOTRICITE FINE

TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

COORDINATION BIMANUELLE et UTILISATION de L'OUTIL



TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

COORDINATIONS et UTILISATION DE SON CORPS



TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

ASPECTS SENSITIFS



TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

DEXTERITE et PRECISION DU GESTE



TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

AUTONOMIE



TROUBLES DU DEVELOPPEMENT

INSTALLATION et APPAREILLAGE





TROUBLES DES APPRENTISSAGES

TROUBLES DES APPRENTISSAGES

EXPLORATION et STRATEGIES DU REGARD



TROUBLES DES APPRENTISSAGES

APPROCHE DU GRAPHISME



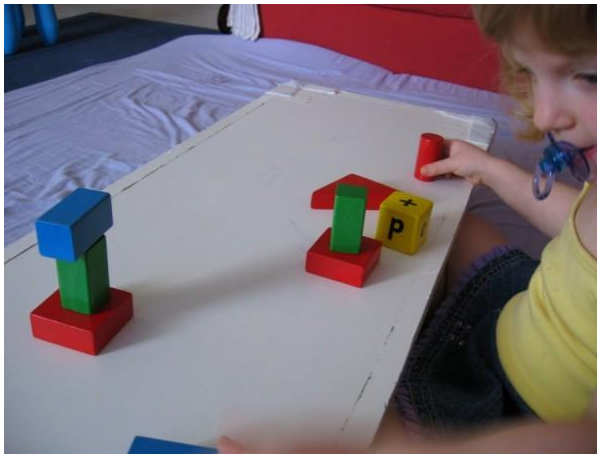
TROUBLES DES APPRENTISSAGES

COMPENSATION DU GRAPHISME

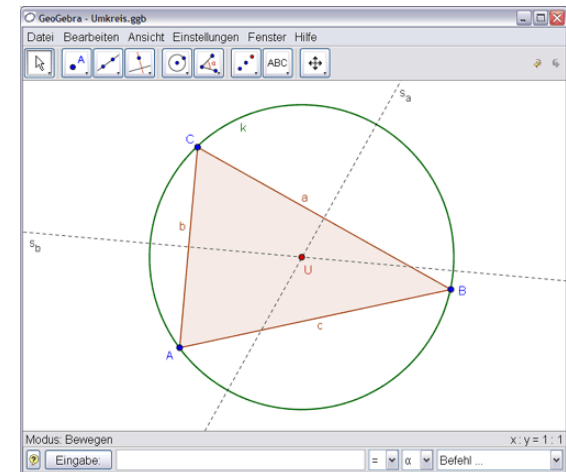


TROUBLES DES APPRENTISSAGES

PRAXIES

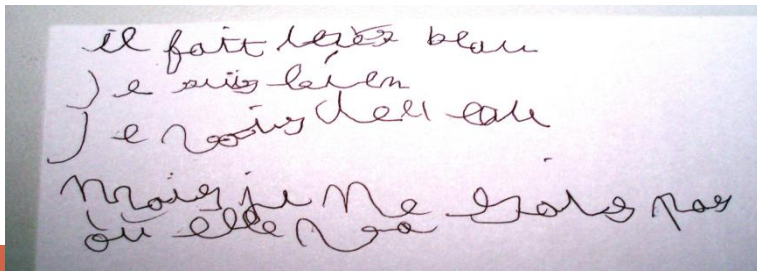


LES COMPENSATIONS SCOLAIRES





CONCLUSION



- L'origine du bilan et de la prise en charge en ergothérapie n'est pas en lien avec une pathologie mais **les signes d'appels familiaux, scolaires et de la vie quotidienne de l'enfant**
- Objectif : Permettre des apprentissages ou des loisirs comme les autres enfants, améliorer l'autonomie.
- Accompagnement de l'enfant et de sa famille au sein de leur projet de vie, en coordination avec les autres professionnels du réseau de soins et de l'éducation nationale